

Les lyonnais ont-ils payé 94 millions de trop sur leur facture d'eau ?

Marchés publics. Le Grand Lyon, présidé par Gérard Collomb (PS), s'apprête à engager un bras de faire avec Veolia, pour récupérer une cagnotte de 94 millions d'euros collectés sur les factures d'eau des habitants de l'agglomération. Cela ne s'annonce pas simple.

Prenez une vieille facture d'eau (entre 1987 et 2002), vous y trouverez une ligne "provision pour travaux". Sans doute cela ne vous a pas marqué à l'époque, puisqu'elle ne représentait que quelques francs par facture. Mais additionnez ces sommes pendant 15 ans et multipliez le tout par le nombre de foyers dans le Grand Lyon... Vous obtenez ainsi un pactole qui ferait pâlir le record de l'euro-million. Ces sommes, collectées par Veolia (Compagnie Générale des Eaux), étaient normalement destinées à payer les travaux sur notre réseau de distribution. En réalité, Véolia n'en a dépensé qu'une partie dans les travaux, se mettant ainsi "à gauche" un trésor considérable. Le Grand Lyon et son président, Gérard Collomb (PS), semblent enfin décidés à agir. Il y a quinze jours, son directeur de l'Eau, Denis Hodeau, a déclaré à l'AFP que la communauté urbaine estimait à 94 millions d'euros les trop-perçus de Veolia. En 2002, le Grand Lyon a obtenu que Veolia ne fasse payer aux usagers que les travaux réellement effectués. L'année prochaine, le Grand Lyon souhaite forcer Veolia à faire les travaux qui ont déjà été payés par les Lyonnais. "Il fallait (en 2002, ndlr) arrêter d'alimenter le système, et lors de la prochaine négociation (en 2007, ndlr), nous souhaitons obtenir de la Générale des Eaux (Veolia) que la cagnotte constituée depuis le début de l'affermage soit utilisée pour rénover des conduites d'eau".

Seul problème, Veolia n'a peut-être plus cette cagnotte (lire "Comment votre facture d'eau a payé le rachat d'Universal"). Et surtout, elle l'a constituée en toute légalité, puisque les contrats signés l'y autorisaient. Si Collomb entend récupérer 94 millions d'euros à une multinationale aussi puissante que Veolia, il doit donc être prêt à ouvrir un sacré rapport de force. Cela explique peut-être l'embarras du Grand Lyon dans cette affaire. Depuis la déclaration de Hodeau à l'AFP, c'est silence radio. Le Grand Lyon a rejeté toutes les demandes d'information faites par Lyon Capitale, nous déclarant même qu'Hodeau "avait eu tort de s'exprimer".

"Contre-feu"

Des négociations sont en cours, on verra ce qu'elles donneront. Mais selon les associations de contribuables, elles sont bien mal enga-

gées. "C'est un contre-feu allumé par le Grand Lyon. On balance cet os à ronger, parce que ce n'est pas le plus gros" estime Jean-Louis Linossier, président de l'association des consommateurs d'eau du Rhône (Acer). Lui calcule que c'est "400

Si à la fin de la négociation, le prix de l'eau ne baisse pas de 0,226 euros par m³, c'est de la couillonade !

millions d'euros au moins" qu'il faut réclamer à Veolia. Sur les provisions pour travaux, il estime que le Grand Lyon est fausement combatif : "On parie sur le fait que les gens n'y comprennent rien. La solution que propose le Grand Lyon est véreuse... Ils veulent forcer Veolia à faire des travaux supplémentaires, mais Veolia est déjà obligé de les faire ces travaux... Si à la fin de la négociation, le prix de l'eau ne baisse pas de 0,226 euros par m³, c'est de la couillonade ! Ça voudrait dire que Veolia a repris d'une main ce qu'elle rend de l'autre". Jean-Luc Touly, ancien syndicaliste à la Générale des Eaux, et auteur de "L'eau des multinationales, les vérités invouvables" (Fayard), lui donne raison. "Les provisions non dépensées doivent être rendues et le prix de l'eau doit baisser" avance-t-il, "sinon c'est un marché de dupes !" Aujourd'hui président de l'association pour un contrat mondial de l'eau (Acme), il annonce des actions en justice "dans 15 villes de France".

Comment les géants de l'eau ont-ils obtenu en France des contrats aussi avantageux ? Parmi les militants associatifs spécialisés dans ces questions, aucun ne s'aventure à imaginer qu'il y a eu corruption, même si en 1986, quand le contrat de Lyon a été signé, la vie politique française n'avait pas encore été "moralisée" par les lois sur le financement des partis politiques. "Les gens qui ont signé ça à Lyon, soit ils étaient inconscients, soit c'était après un repas trop arrosé" lance Jean-Louis Linossier. Un de ses homologues à Lille, l'élu divers-droite Éric Darques, fait le même constat : "Il y a peu d'élus capables de lire les contrats... Et puis, ils se tiennent tous ! Si le président de la commu-

nauté urbaine, Pierre Mauroy, est PS, le vice-président de l'eau est UDF !" poursuit Darques. Jean-Luc Touly s'avance un peu plus : "Dans la grande majorité des communes, le problème c'est l'incompétence des élus. Mais dans les grandes villes, il y a des liens trop étroits entre

les élus et les grands groupes. C'est le partage des marchés ! Je ne crois pas que ces élus soient corrompus, mais on a dû se rendre des services mutuellement. Telle société finance un club de foot qui embauche certaines personnes à la demande de la mairie... Je ne critique pas ces socié-

tés, elles tentent le coup. Mais si les élus l'acceptent, ça ne va pas. On n'accuse personne, mais tout ça est très opaque. Il faut y voir clair et moraliser la vie politique locale." Cela ressemble en effet à une urgence démocratique.

■ Raphaël Ruffier-Fossoul

